

Rapport d'étape 2008

RAPPORT D'ÉTAPE 2008

Voici le cinquième volet d'une série de Rapports d'étape concernant le plan du gouvernement de l'Ontario destiné à renforcer notre province.

Chacun de ces rapports donne aux Ontariens et Ontariennes un compte rendu des résultats que nous avons obtenus d'une manière transparente et, si possible, mesurable.

Vous trouverez donc ici les principaux résultats qui vous importent dans des secteurs tels que l'économie, les soins de santé, l'éducation, l'environnement et nos collectivités.

Les Ontariens et Ontariennes ont accompli d'importants progrès, en travaillant fort et en travaillant ensemble.

Ces améliorations établissent de solides fondations pour ce que les Ontariens et Ontariennes désirent accomplir ensemble au cours des années à venir.

RENFORCER NOTRE ÉCONOMIE

L'Ontario a des défis à relever en raison du ralentissement de l'économie américaine, du prix élevé de l'essence et de la forte valeur de notre dollar.

Nous allons faire tout notre possible pour aider nos entreprises et nos familles à traverser ces moments difficiles et contribuer à ce que notre économie en ressorte plus forte. Nous allons continuer de renforcer les éléments dont les familles de l'Ontario dépendent, telles que nos écoles, nos hôpitaux et notre environnement, pour continuer de nous assurer d'une bonne qualité de vie et améliorer nos avantages économiques.

En 2007-2008, l'Ontario a cumulé un troisième surplus consécutif.

Nous avons plus de 449 000 nouveaux emplois nets et des milliards de dollars en nouveaux investissements qui attestent que nous sommes sur la bonne voie.

Conformément à notre plan en cinq volets visant à améliorer l'économie, nous avons obtenu plusieurs résultats importants :

1. Améliorer les compétences professionnelles et l'éducation de notre population

Notre plan d'action pour la connexion compétences-emplois, doté de 1,5 milliard de dollars, offrira plus d'occasions de réussite aux étudiantes et étudiants, de même qu'aux personnes à la recherche d'un nouvel emploi. Voici comment nous sommes parvenus à obtenir ces résultats :

- Nous avons lancé la Stratégie deuxième carrière, dotée de 355 millions de dollars, pour aider aux employés récemment mis à pied à obtenir la formation à long terme dont ils ont besoin pour entreprendre une nouvelle carrière.
- Le nouveau crédit d'impôt pour la formation en apprentissage encourage les employeurs à embaucher plus d'apprentis du secteur des métiers spécialisés.
- En Ontario, environ 110 000 apprentis apprennent aujourd'hui un métier, soit près de 50 000 de plus qu'en 2002-2003.
- Les nouvelles inscriptions annuelles aux stages d'apprentissage sont passées de 17 100 en 2002-2003 à plus de 26 000 en 2007-2008.
- En 2007-2008, nous avons offert quelque 4,5 millions de dollars en bourses et en primes à l'employeur pour venir en aide aux étudiants et étudiantes à risque du niveau secondaire qui veulent faire un stage d'apprentissage.
- Nous offrons 75 millions de dollars de plus en trois ans pour accroître les stages d'apprentissage, ce qui portera le montant total à 50 millions de dollars par an d'ici à 2011-2012.
- Cette année et grâce à Emploi Ontario, près d'un million d'Ontariens, d'Ontariennes et d'entreprises profiteront de plus d'un milliard de dollars en services d'emploi et de formation.

2. Investir dans l'infrastructure

Des écoles, des hôpitaux, des transports en commun et des routes de qualité contribuent à faire de l'Ontario un lieu d'existence sain et dynamique. Investir dans notre infrastructure crée des emplois, rend nos routes et nos ponts plus sécuritaires et atténue la saturation routière. Cela signifie que nous pouvons tous et toutes nous rendre au travail, à l'école et retrouver les nôtres plus rapidement. Améliorer l'infrastructure signifie également répondre aux besoins de la population toujours plus grande de l'Ontario.

En vertu de la *Loi permettant d'investir dans l'Ontario*, nous avons alloué 1,1 milliard de dollars de plus aux municipalités pour améliorer l'infrastructure telle que des routes et des ponts, pour agrandir les réseaux de transport en commun et pour exécuter d'autres projets municipaux. Cet investissement devrait créer à court terme jusqu'à 11 000 emplois dans la construction et rendre l'économie de l'Ontario plus concurrentielle à long terme.

Au cours des dix prochaines années, nous allons investir 60 milliards de dollars à la réfection et à l'agrandissement de nos routes, ponts et autres éléments d'infrastructure.

La *Loi sur les zones de croissance* nous assure d'une croissance durable et prospère.

Jusqu'à maintenant, nous avons investi un montant record de 6,2 milliards dans les transports en commun, dont plus de 1,8 milliard de dollars dans le réseau GO, pour réduire la saturation routière et les émissions de gaz à effet de serre.

Nous travaillons à faire passer à 65 millions le nombre d'usagers des transports municipaux dans l'ensemble de l'Ontario. Cela revient à éliminer de nos routes 54 millions de déplacements en voiture.

Dans 110 collectivités de l'ensemble de l'Ontario, nous avons apporté notre soutien à 88 réseaux de transports en commun, en accordant 2 cents par litre en provenance de la taxe sur l'essence.

Nous avons lancé l'initiative Transports-Action 2020, soit le plus important projet de construction concernant les transports en commun dans l'histoire du Canada. Il s'agit d'un plan de 17,5 milliards de dollars réparti sur 12 ans qui vise à éliminer de nos routes 300 millions de déplacements en voiture par an. Dans le budget du printemps de 2008, 744,2 millions de dollars ont été alloués pour amorcer 19 projets.

Nous avons créé Metrolinx pour développer un réseau de transport en commun intégré dans la région du Grand Toronto et de Hamilton.

Nous investissons 546 millions de dollars dans le Programme des autoroutes du Nord pour doter le Nord de l'Ontario d'un réseau moderne efficace et sécuritaire d'autoroutes.

3. Soutenir l'innovation

Nous travaillons de concert avec des chercheurs, des scientifiques, des entrepreneurs et le secteur privé pour encourager la créativité. Nous voulons les aider à mettre au point le prochain grand produit ou la nouvelle grande technologie, à commercialiser ce produit ou cette technologie dans le monde entier et créer des emplois en Ontario.

En une période de huit ans, nous investissons près de 3 milliards de dollars dans la recherche et le développement pour transformer de nouvelles idées en produits et processus que le monde entier voudra acheter.

Pour encourager l'innovation en Ontario, nous avons lancé les projets suivants :

- En avril 2008, l'International Cancer Genome Consortium a choisi comme secrétariat l'Institut ontarien de recherche sur le cancer (IORC), qui sera le centre de coordination des données du projet.
- Le Programme d'excellence en recherche du Fonds pour la recherche en Ontario a offert 114,7 millions de dollars à 119 projets pour soutenir des recherches de

valeur stratégique. Ces investissements ont été égalés par l'industrie et d'autres partenaires, ce qui correspond à un investissement total de 344,1 millions de dollars.

- L'Ontario investit 30 millions de dollars dans le cadre du Fonds pour les projets pilotes d'innovation, afin de soutenir les technologies prometteuses dans les secteurs de la biotransformation, de l'environnement et de énergie de remplacement. Jusqu'à ce jour, le programme a reçu 73 propositions officielles et s'est engagé dans 10 projets, ce qui représente un montant de financement total de 19,5 millions de dollars. Cette somme porte à 77 millions de dollars les investissements verts à valeur élevée.
- Cette année-ci, les 66 bourses de nouveau chercheur ont permis d'offrir 9,24 millions de dollars pour aider les chercheurs à bâtir leurs équipes de recherche composées d'étudiants diplômés, de chercheurs associés et de diplômés postdoctoraux.

4. Réduire les coûts de faire des affaires

Nous voulons que l'Ontario soit un lieu attirant pour investir et créer des emplois. C'est pourquoi notre taux d'imposition des sociétés est plus bas que dans 50 états américains.

Nous avons légiféré un calendrier pour l'élimination de l'impôt sur le capital pour toutes les sociétés de l'Ontario à compter du 1er juillet 2010. Depuis le 1er janvier 2007, l'Ontario a réduit de 21 % les taux d'imposition sur le capital et a complètement supprimé l'impôt sur le capital pour les entreprises de fabrication et de traitement des ressources. En outre, les sociétés qui ont des capitaux imposables d'au plus 15 millions de dollars ne paient aucun impôt sur le capital.

En sept ans, nous allons réduire de 540 millions de dollars l'impôt scolaire des entreprises.

Dans le Budget 2008, nous avons annoncé un plan destiné à accélérer les réductions des taxes scolaires pour les entreprises du Nord de l'Ontario, plan qui veillera à ce que celles-ci profitent d'une réduction complète de cet impôt d'ici à 2010, soit quatre ans avant la date préalablement annoncée.

Les entreprises économiseront plus de 2,5 milliards de dollars par an lorsque nos mesures d'allègement fiscal seront complètement appliquées.

5. Renforcer les partenariats clés

Nous envoyons le message aux entreprises du monde entier. Si vous avez un projet qui fera croître votre entreprise et qui créera des emplois, nous allons nous assurer que cela

peut se réaliser en Ontario. C'est en travaillant ensemble avec les entreprises que nous contribuons à maintenir la vigueur de notre économie.

Nous avons créé le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents, doté de 1,15 milliard de dollars (FESE), pour encourager la mise au point de nouvelles technologies vertes qui peuvent être commercialisées dans le monde.

Le gouvernement a également mis sur pied la Stratégie d'investissement dans le secteur de fabrication de pointe, dotée de 500 millions de dollars. Jusqu'à maintenant, nous avons soutenu des projets qui engendreront près de 880 millions de dollars en nouveaux investissements et qui créeront ou qui permettront de conserver 4 000 emplois.

Nous avons également lancé une nouvelle stratégie d'investissement à l'étranger. En 2007-2008, nous avons conclu 38 ententes d'investissements internationaux d'une valeur de 670 millions de dollars, ce qui a contribué à créer ou à conserver 8 411 emplois.

Des missions commerciales de l'Ontario en Chine, en Inde et au Pakistan ont soutenu cette stratégie. Ces missions ont donné naissance à plus de 70 ententes pour créer de nouvelles possibilités de commerce, d'investissement et de formation pour l'Ontario.

En 2007-2008, la province a ouvert trois centres de marketing à l'étranger, soit à Paris, Beijing et Mexico, pour aider à attirer des investissements étrangers directs et à faire la promotion de l'exportation des biens et services de l'Ontario.

Au début de 2008, nous avons travaillé avec De Beers pour ouvrir la toute première mine de diamant de l'Ontario, à proximité d'Attawapiskat.

En juillet 2007, nous avons commencé à accorder des rabais trimestriels au titre du Programme de transition et de réduction des coûts d'électricité pour l'industrie des pâtes et papiers du Nord de l'Ontario. Jusqu'à maintenant, des réductions de taux totalisant 59,8 millions de dollars ont été accordées. À l'heure actuelle, neuf établissements participent à ce programme.

Depuis 2005, les programmes du secteur forestier de l'Ontario ont créé ou permis de maintenir 4 917 emplois. Ils ont aussi engendré des investissements de 368 millions de dollars de la part du secteur privé.

Plus de 10 000 emplois ont été créés ou maintenus grâce aux 364 millions de dollars que nous avons investis depuis 2003 dans le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario.

Voici comment nous avons amélioré les crédits d'impôt pour assurer la compétitivité de l'Ontario sur le marché mondial du divertissement :

- Le crédit d'impôt de l'industrie télévisuelle et cinématographique de l'Ontario est passé de 30 à 35 pour cent
- Le crédit d'impôt des services de production de l'Ontario est passé de 18 à 25 pour cent
- Le crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs est passé de 20 à 25 pour cent

ÉDUCATION

Les élèves d'aujourd'hui représentent la main-d'oeuvre et les citoyens de demain, ainsi que la clé de notre future prospérité. Nous nous sommes engagés à faire en sorte que notre réseau public d'éducation soit le meilleur au monde. Le soutien offert aux éducateurs, parents et élèves, par le truchement d'importants investissements dans le système d'éducation en Ontario, contribuera à la réussite des élèves.

Pour l'année scolaire 2008-2009, le financement annuel consacré à l'éducation en Ontario atteindra 19,06 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 702,5 millions de dollars, soit de 473 dollars par élève, par rapport à l'an passé.

Depuis 2003, nous avons augmenté de plus de 4,3 milliards de dollars le financement annuel de l'éducation. Cela correspond à 2 606 \$ de plus par étudiant, soit une augmentation de 35 pour cent.

On prévoit que les conseils scolaires des régions rurales recevront 132 millions de dollars en nouveau financement au cours de l'année scolaire 2008-2009, ce qui portera leur financement total à 3,45 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 106 millions de dollars ou de 3,2 pour cent par rapport à l'an passé, soit de 570 dollars par élève.

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement, le financement annuel des conseils scolaires ruraux a augmenté de 687 millions de dollars, soit de 25 pour cent. Cela correspond à une augmentation de 39,5 pour cent.

Des classes plus petites

En 2003-2004, un quart des classes au primaire (de la maternelle à la 3^e année) étaient composées de 25 élèves ou plus. Des classes composées d'un plus grand nombre d'élèves peuvent être difficiles à gérer.

En 2007-2008 :

- 99,7 pour cent des classes au primaire étaient composées d'au plus 23 élèves
- 88,4 pour cent des classes au primaire étaient composées d'au plus 20 élèves.

Nous prévoyons que 90 pour cent des classes au primaire seront composées d'au plus 20 élèves cet automne.

De meilleurs résultats aux examens

Dans l'ensemble, 65 pour cent des élèves ontariens de 3^e et de 6^e années ont des notes se situant dans la norme provinciale ou au-dessus en lecture, écriture et mathématiques. Il s'agit d'une augmentation de 11 pour cent par rapport aux 54 pour cent des élèves qui obtenaient ces résultats en 2002-2003.

En 2008-2009, nous avons alloué des fonds au traitement de 9 640 nouveaux enseignants. En voici le détail :

- 5 100 nouveaux enseignants du niveau primaire pour aider à réduire le nombre d'élèves par classe;
- 2 630 enseignants spécialisés au niveau élémentaire, afin d'améliorer les aptitudes des élèves en lecture, en rédaction et en mathématiques – et de stimuler le rendement des élèves dans des domaines tels que la musique, les arts et l'éducation physique;
- 1 910 enseignants additionnels au niveau secondaire dans le but de favoriser la réussite des élèves et d'aider plus d'élèves à obtenir leur diplôme.

Les agents du rendement des élèves du Secrétariat de la littératie et de la numératie travaillent avec des directeurs d'écoles, des enseignants et des dirigeants de conseils scolaires dans près de 1 100 écoles à l'échelle de l'Ontario, afin de contribuer à améliorer les aptitudes des élèves en lecture, en rédaction et en mathématiques.

Plus d'étudiants diplômés du secondaire

Nous avons aidé à faire passer le taux de diplômés du secondaire de 68 pour cent, en 2002-2003, à 75 pour cent en 2007-2008.

Afin de veiller à ce que les élèves continuent de fréquenter l'école au moins jusqu'à l'âge de 18 ans, nous avons adopté une nouvelle loi, élargi les programmes coopératifs et offert davantage de façons d'obtenir des crédits de niveau secondaire.

Parmi les autres mesures, on compte :

- l'ajout d'un enseignant à temps plein du programme Succès scolaire dans chaque école secondaire;
- le financement de 92 projets phare novateurs en 2007-2008, afin d'encourager les élèves à rester à l'école et d'encourager ceux qui l'ont quittée à y retourner;

- la création de liens officiels entre les écoles secondaires, les universités et les collèges, soulignant l'importance de se surpasser;
- l'offre d'un programme de majeures haute spécialisation dans 124 écoles;
- l'élargissement du programme Passeport pour ma réussite grâce à des fonds de 19 millions, obtenus en 2007-2008, afin d'offrir une meilleure chance de réussite aux élèves provenant de milieux à risque. Le programme a débuté dans le quartier Regent Park de Toronto et s'étend maintenant aux quartiers Lawrence Heights et Rexdale de Toronto, ainsi qu'à des quartiers de Kitchener et d'Ottawa.

Des endroits sécuritaires et propices à l'apprentissage

Depuis mai 2008, plus de 10 700 projets de construction ont été menés à terme ou sont en cours dans nos écoles dans le cadre d'un investissement de 4,8 milliards de dollars, consacré à la réparation, à la rénovation et à la construction d'écoles. Nous avons construit ou nous prévoyons de construire 284 nouvelles écoles et plus de 3 500 écoles ont fait l'objet d'une vérification sécuritaire.

Voici d'autres moyens que nous prenons afin de rendre les écoles plus sécuritaires :

- le financement de programmes de prévention de l'intimidation — 1 500 \$ par école élémentaire et 2 000 \$ par école secondaire;
- depuis 2004, 5,7 millions de dollars destinés à former chaque année 5 000 enseignants et 7 500 directeurs et directeurs adjoints d'écoles qui recevront une formation spécialisée dans la prévention de l'intimidation.

Offrir aux enfants le meilleur départ dans la vie

Depuis 2003, nous avons créé plus de 22 000 places en garderie dans l'ensemble de l'Ontario.

Nous avons nommé un conseiller en apprentissage chez les jeunes enfants, dont la responsabilité consiste à faire part de ses conclusions sur la meilleure façon de mettre en oeuvre des journées complètes d'apprentissage pour les petits Ontariens et les petites Ontariennes de quatre et cinq ans, ce qui jette les bases d'un apprentissage sain et productif pour la vie. À ce jour, il a rencontré 1 700 Ontariens et Ontariennes dans le cadre de tables rondes tenues à l'échelle de la province.

Nous allons élargir le Programme de formation au rôle parental et de littératie pour les familles de l'Ontario. Pour l'année scolaire 2008-2009, nous allons investir 8 millions de dollars afin de soutenir 123 centres dans des écoles de tout l'Ontario. Cette somme inclut 2 millions de dollars qui serviront au soutien de 34 nouveaux centres. Les membres du personnel, qui sont aussi des parents, travaillent de près avec des éducateurs à la

maternelle, afin de fournir un milieu d'apprentissage de qualité, qui préparera les jeunes enfants à l'école. L'inscription aux centres est gratuite et aucune inscription préalable n'est requise.

Vers des résultats supérieurs

Vers des résultats supérieurs, plan d'action de 6,2 milliards de dollars visant à améliorer l'accessibilité, l'abordabilité et la qualité des universités et collèges de l'Ontario, a été lancé en 2005.

En vertu de ce plan, nous avons ajouté 100 000 nouvelles places dans nos collèges et universités, soit une augmentation de 25 pour cent par rapport à 2002-2003.

Environ 71 pour cent des bénéficiaires du RAFÉO, soit 150 000 étudiants et étudiantes, profitent des améliorations apportées à ce programme, telles que de nouvelles bourses, des limites hebdomadaires accrues et des allocations pour livres et ordinateurs entrées en vigueur en 2004-2005.

Nous avons augmenté les bourses d'accès, en doublant le niveau d'admissibilité concernant le revenu des familles pour le faire passer à 74 800 dollars et aider ainsi 56 000 étudiants à régler leur frais de scolarité.

Cet automne, nous avons présenté les bourses pour les manuels et la technologie, afin de remettre plus d'argent dans les poches des étudiants. Plus de 500 000 étudiants à temps plein de l'université ou d'un collège communautaire pourront recevoir 150 dollars pour défrayer leurs fournitures scolaires de cette année.

À la suite de deux années de gel des frais de scolarité, nous avons plafonné les augmentations à une moyenne de cinq pour cent par an.

Pendant deux ans, nous avons investi 240 millions de dollars dans le financement des opérations pour soutenir l'ajout de nouveaux diplômés, ce qui conduira à l'inscription de 14 000 nouveaux diplômés d'ici à 2009-2010.

Pendant deux ans, chaque collège et université de l'Ontario a profité d'un investissement totalisant 400 millions de dollars pour rénover ses installations scolaires.

En trois ans, nous investissons trois millions de dollars en bourses pour aider environ 1 900 étudiants de première génération à surmonter les obstacles financiers liés à leurs études postsecondaires.

À compter de cette année, les étudiants et étudiantes admissibles qui doivent s'éloigner pour faire leurs études recevront une bourse de 300 \$ qui les aidera à revenir à la maison pour revoir leur famille. Les étudiants qui vivent à la maison et qui font régulièrement la navette recevront 500 dollars par semestre. Pour être admissible à ces

bourses, l'étudiant ou l'étudiante doit vivre dans une communauté rurale ou du Nord située à plus de 80 kilomètre d'un collège ou d'une université.

UNE MEILLEURE SANTÉ

Pour les Ontariennes et Ontariens, peu de choses sont aussi importantes que la santé et le bien-être de leur famille. Ensemble, nous avons beaucoup contribué à améliorer notre réseau de soins de santé. Notre plan comprend un meilleur accès aux soins de santé familiale avec plus de médecins et de personnel infirmier, de même que plus d'équipes Santé familiale et de cliniques dirigées par du personnel infirmier. Cela comprend aussi l'inclusion des services d'urgence dans notre programme de réduction des temps d'attente.

Plus d'infirmières, d'infirmiers et de médecins

Nous attirons plus d'infirmières, d'infirmiers et de médecins. Nous avons un nouveau centre de marketing et de recrutement, des possibilités d'emploi garanties pour de nouveaux diplômés en soins infirmiers et des initiatives permettant de conserver les infirmières et infirmiers expérimentés plus longtemps à leur poste afin de profiter de leurs précieuses connaissances et aptitudes. Environ un demi-million d'Ontariennes et d'Ontariens de plus ont maintenant accès à un médecin de famille, comparativement à 2003.

Au cours des quatre prochaines années, nous allons créer 9 000 postes infirmiers. Environ 8 000 postes infirmiers ont été créés au cours des quatre dernières années, dont 1 200 postes d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires autorisés dans des maisons de soins de longue durée. Jusqu'à maintenant, plus de 4 643 diplômés ontariens en soins infirmiers ont trouvé un emploi grâce à l'initiative Garantie d'emploi des diplômés en soins infirmiers du gouvernement.

En un an, nous avons doublé le nombre de places offertes dans les programmes d'enseignement destinés à former des infirmières et infirmiers praticiens, lequel est passé de 75 à 150, et nous investissons dans 50 places additionnelles au cours des quatre prochaines années.

Les 25 nouvelles cliniques dirigées par des infirmières et infirmiers praticiens prendront appui sur l'expérience d'une clinique-pilote de Sudbury (la première du genre au Canada), de petites équipes de santé familiale dans le Nord de l'Ontario ou en milieu rural, ainsi que des 23 postes de soins infirmiers autonomes qui existent dans des endroits isolés. Ces 25 nouvelles cliniques dirigées par des infirmières et infirmiers praticiens desserviront chacune environ 50 000 habitants, dans 25 collectivités.

Nous avons créé 150 nouvelles équipes de santé familiale au sein de 112 collectivités, y compris 49 en milieu rural et dans le Nord de l'Ontario.

Le nombre d'étudiants inscrits en première année de médecine a augmenté de 23 pour cent, ce qui veut dire qu'un plus grand nombre de médecins sont en voie d'être formés.

Nous avons créé 75 pour cent en plus de postes de formation en médecine familiale, ce qui signifie que 330 médecins de famille additionnels ont reçu leur diplôme en Ontario, au cours des deux dernières années.

Afin d'améliorer l'accès à des médecins dans le nord de la province, nous avons ouvert l'École de médecine du Nord de l'Ontario, qui compte des campus à Thunder Bay et à Sudbury. Il s'agit de la première nouvelle école de médecine en Ontario depuis des décennies.

Nous travaillons actuellement à la construction de quatre nouveaux campus d'enseignement médical (CEM) du premier cycle, répartis à Kitchener-Waterloo, Mississauga, Niagara et Windsor. Le CEM de Kitchener-Waterloo a ouvert ses portes en décembre 2007 et les autres CEM ouvriront au cours des deux prochaines années.

Environ 1 030 nouveaux diplômés en médecine à l'échelle internationale ont reçu un permis de pratique en Ontario entre 2003 et 2006. Depuis 2004, nous avons plus que doublé le nombre de postes de formation et d'évaluation disponibles pour ces diplômés, lequel est passé de 90 à 200.

Nous avons presque doublé le nombre de centres de santé communautaire (CSC) et de centres satellites dans le but d'améliorer l'accès aux soins de santé au sein des collectivités — 49 nouveaux CSC et centres satellites ont été fondés ou sont en voie d'être créés.

Temps d'attente plus courts

Par rapport à la situation d'il y a quatre ans, les Ontariennes et Ontariens obtiennent :

- une chirurgie de la cataracte 193 jours plus tôt
- un remplacement de la hanche ou du genou respectivement 176 jours et 217 jours plus tôt
- une chirurgie contre le cancer 22 jours plus tôt
- une intervention cardiaque jusqu'à 33 jours plus tôt
- un examen IRM et une tomodensitométrie respectivement 27 jours et 40 jours plus tôt.

L'amélioration des temps d'attente est le résultat de près de 1,7 million d'interventions additionnelles.

Les Ontariens et Ontariennes peuvent également observer nos progrès, car nous sommes les premiers à mettre en ligne de l'information sur les temps d'attente. À ce

jour, ils ont consulté sept millions de fois le site Internet sur les temps d'attente en Ontario, qui suit de près et compare les temps d'attente à l'échelle de la province.

Nous élargissons maintenant notre programme sur les temps d'attente, de façon à inclure les chirurgies générales et les salles d'urgence. Grâce à la stratégie salles d'urgence/autres niveaux de soins de 109 millions de dollars, les hôpitaux à priorité élevée profiteront d'améliorations dans le domaine des TI et des équipes d'encadrement afin d'accroître leur efficacité. D'autres mesures permettront de réduire les délais de déchargement d'ambulance et l'accumulation des patients hospitalisés qui ont besoin d'autres niveaux de soins.

Construction et agrandissement d'hôpitaux

Dans tout l'Ontario, plus de 75 grands projets de construction et d'agrandissement d'hôpitaux ont été menés à terme, sont en cours ou sont prévus.

Meilleur accès aux soins

Afin d'améliorer dans le Nord de l'Ontario l'accès aux soins médicaux spécialisés, nous avons porté à 41 cents le kilomètre l'indemnité de parcours en vertu du Programme de subventions accordées aux résidents du Nord de l'Ontario pour frais de transport à des fins médicales; nous avons également instauré une indemnité d'hébergement de 100 \$ par déplacement admissible.

Pour veiller à ce que les Ontariens et Ontariennes reçoivent les soins de longue durée dont ils ont besoin, 5 168 nouveaux lits ont été ajoutés depuis avril 2004.

Nous avons également créé 2 300 nouveaux postes de soins infirmiers et 3 800 postes de soins directs dans des maisons de soins de longue durée.

Des investissements dans les soins à domicile ont permis d'offrir des services à 220 000 Ontariens et Ontariennes de plus depuis 2003. Les soins à domicile offerts ont permis d'éviter plus d'un million de visites à l'urgence depuis 2003.

Les membres des familles de militaires admissibles sont désormais couverts par l'assurance santé de l'Ontario immédiatement après leur arrivée en Ontario. On estime qu'à chaque année, cela profitera à quelque 8 500 membres d'une famille de militaire.

Nous travaillons à répondre aux besoins de notre population vieillissante, en fournissant à ses membres le soutien et les services qui leur permettront de demeurer dans leur propre habitation.

Promotion du bien-être et prévention de la maladie

Afin de protéger les personnes contre les maladies liées au tabagisme, nous avons déployé de grands efforts pour renforcer les lois sur l'usage du tabac, interdire son usage dans les endroits publics et encourager les Ontariennes et Ontariens à cesser de fumer.

- Notre loi historique pour un Ontario sans fumée est entrée en vigueur en mai 2006. En vertu de celle-ci, les endroits publics et les milieux de travail fermés sont des lieux sans fumée.
- En mai 2008, en vertu de la *Loi pour un Ontario sans fumée*, nous avons interdit l'étalage des produits du tabac dans les commerces de détail.
- De nouveaux programmes destinés aux jeunes donnent des résultats : 72 pour cent des élèves de niveau secondaire n'ont jamais fumé de cigarette. Il s'agit d'une augmentation de 15 pour cent depuis 2003.
- La thérapie de remplacement de la nicotine est maintenant plus abordable, car les timbres, gommes, pastilles, inhalateurs, vaporisateurs et comprimés à la nicotine ne sont désormais plus assujettis à la taxe de vente au détail.

Afin d'aider nos enfants à partir du bon pied, nous avons :

- ajouté trois nouveaux vaccins gratuits contre la varicelle, la méningite à méningocoques et l'infection à pneumocoques. Ainsi, plus de 1,97 million d'enfants sont immunisés et des familles économisent jusqu'à 600 \$ par enfant;
- élargi la portée du « Programme de dépistage néonatal en 2006 », qui devient ainsi le programme du genre le plus complet au Canada. Le Programme de dépistage néonatal de l'Ontario permet maintenant de déceler 28 maladies et troubles rares, y compris la fibrose kystique.

Afin d'aider nos enfants à mener une vie saine et plus active, nous avons :

- rendu obligatoire la pratique de 20 minutes d'activité physique par jour dans les écoles élémentaires de l'Ontario;
- servi des collations et des repas sains et nutritifs à près de 400 000 élèves des niveaux élémentaire et secondaire à l'échelle de l'Ontario, dans le cadre du Programme de bonne nutrition des élèves;
- exigé que les écoles éliminent les gras trans de tous les aliments vendus dans les écoles;

- fait passer notre soutien du Programme de bonne nutrition des élèves de 8,5 à 17,9 millions de dollars par an, à compter de 2008-2009. Nous contribuons à créer 700 nouveaux programmes et nous avons élargi 300 programmes déjà en place, afin de réduire l'incidence de la pauvreté sur les enfants et les jeunes;
- accru de 13 millions de dollars le financement du Programme d'utilisation communautaire des installations scolaires, le total s'établissant à 33 millions de dollars pour la période de 2008-2009. Dans certaines collectivités, ce programme permet à des groupes sans but lucratif d'utiliser des installations et des locaux après les heures d'ouverture et ce, à des tarifs réduits ou gratuitement,
- augmenté de 175 pour cent, depuis 2003, le soutien offert aux athlètes amateurs;
- lancé le programme *Quest for Gold* en janvier 2006. Depuis, 1 809 athlètes ontariens et ontariennes ont reçu un financement direct, lequel totalise 15,7 millions de dollars. 94 athlètes financés par ce programme ont participé aux Olympiques de 2008 à Beijing;
- engagé 507,9 millions de dollars dans la santé mentale des enfants et des jeunes pour la période 2008-2009, augmentation de plus de 20 pour cent depuis 2003-2004. Plus d'argent est ainsi consacré aux organismes de santé mentale afin de servir les enfants et les jeunes et d'améliorer les temps d'attente et l'accès aux services.

Afin d'aider à prévenir les maladies, nous avons :

- pris des mesures afin de protéger les Ontariennes contre le papillomavirus, une des principales causes du cancer du col de l'utérus, en offrant des vaccins gratuits à 77 000 jeunes filles de 8^e année, ce qui permet aux familles d'économiser jusqu'à 405 \$ par enfant;
- fait la promotion du programme de dépistage du cancer colono-rectal de l'Ontario, le premier du genre au Canada. Plus de 34 000 coloscopies additionnelles seront ainsi effectuées cette année;
- rendu le test APS de dépistage du cancer de la prostate disponible aux Ontariens âgés de 50 ans et plus;
- aidé un nombre grandissant d'Ontariennes et d'Ontariens atteints de diabète, grâce à une combinaison de mesures préventives, de technologies, de techniques de planification personnelle, d'accès à des ressources spécialisées et à des professionnels de la santé. Jusqu'à maintenant, 186 594 Ontariens et Ontariennes ont bénéficié de cette stratégie;

- adopté une nouvelle législation afin de réglementer les professions liées à la médecine chinoise traditionnelle, l'homéopathie, la naturopathie, la kinésiologie et la psychothérapie. Il s'agit des premières nouvelles professions de la santé réglementées depuis 1993;
- fourni du financement à la Fondation des maladies du cœur pour l'achat de 1 000 défibrillateurs externes automatisés dans l'ensemble des collectivités de l'Ontario. Il s'agit du plus grand investissement gouvernemental de l'histoire canadienne en fait de défibrillateurs d'accès public

Afin d'aider les familles et les enfants atteints d'autisme, nous avons :

- plus que triplé le soutien offert aux enfants atteints de troubles du spectre autistique et à leur famille depuis 2003-2004, notamment en matière de formation pour les enseignants, de spécialistes des soins aux enfants et de thérapeutes;
- aidé plus de 1 400 enfants et jeunes atteints d'autisme à obtenir le soutien dont ils ont besoin. Au cours des quatre dernières années, nous avons réduit de 66 pour cent le nombre d'enfants en attente d'une évaluation;
- rendu la thérapie ICI disponible aux élèves autistes et à leur famille. Vingt conseils scolaires ont déclaré avoir fourni des locaux pour la prestation sur place de la thérapie ICI.

Renforcer le régime d'assurance-maladie

Dans le but d'assurer l'accessibilité à l'assurance-maladie pour les générations futures, nous avons :

- interdit les soins de santé à deux paliers en Ontario, qui permettent à certaines personnes de payer afin d'obtenir des soins plus rapidement;
- plus que triplé le financement de la pharmacothérapie contre le cancer, lequel est passé de 62,4 millions de dollars en 2003-2004 à 188 millions de dollars en 2008-2009. En 2007-2008, 25 383 patients ont reçu des traitements, contre 14 211 patients traités en 2003-2004;
- amélioré les soins et l'imputabilité dans les maisons de soins de longue durée dans le but de renforcer et d'appliquer clairement la Déclaration des droits des résidents, qui accorde une protection de dénonciateur aux employés, résidents et bénévoles qui signalent des incidents de mauvais traitements et de négligence;
- amélioré l'état de préparation en cas de pandémie, en fournissant 15 000 trousseaux de lutte anti-infectieuse aux fournisseurs de soins de santé de première ligne;

- créé le plan d'action Opération Protection de la santé, afin de prévenir et de mieux faire face aux urgences sanitaires telles que le SRAS;
- allégé le fardeau des municipalités au chapitre de la santé publique, en couvrant 75 pour cent des coûts des programmes de santé publique obligatoires, plutôt que seulement 50 pour cent.

PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT COMMUN

Les Ontariens et Ontariennes veulent de l'air, de la terre et de l'eau propres et sécuritaires. Afin de s'assurer que les collectivités demeurent en bonne santé, notre gouvernement a pris des mesures importantes pour protéger notre écologie et favoriser un développement durable pour les générations actuelles et futures. En travaillant ensemble, nous apportons des changements positifs.

- Nous avons créé une ceinture verte de 1,8 million d'acres à l'échelle du Golden Horseshoe, ceinture qui protège de façon permanente les espaces verts. Nous collaborerons avec les collectivités qui demandent à étendre cette ceinture verte dans leur secteur.
- Nous avons collaboré avec des partenaires afin de protéger 45 propriétés importantes d'un point de vue écologique et occupant une superficie totale de 2 180 hectares, dont l'habitat d'espèces rares dans l'île Manitoulin.
- Nous avons baptisé *Bob Hunter Memorial Park* une partie de la ceinture verte adjacente à Little Rouge Creek. Cette désignation a pour effet de protéger le Rouge Park, en sauvegardant des terrains boisés du village de Markham, ainsi que deux vallées fluviales qui alimentent Little Rouge Creek.
- En collaboration avec nos partenaires, nous avons planté 3,2 millions d'arbres afin de donner plus de verdure à l'Ontario.
- Nous avons plus de 26 millions d'hectares de forêts gérées selon les normes de développement forestier durable. Depuis 2004, il s'agit de plus de 200 pour cent.
- Nous allons collaborer avec les Premières Nations, les collectivités du Nord et les industries des ressources pour protéger au moins 225 000 kilomètres carrés de la région boréale du grand Nord. Ces terres sont des puits de carbone d'importance mondiale et le refuge de plus de 200 espèces sensibles.
- La nouvelle *Loi sur les espèces en voie de disparition de l'Ontario* est entrée en vigueur le 30 juin 2008. Cette nouvelle loi, parmi les plus strictes en Amérique du Nord, procurera une plus grande protection pour les espèces à risque et leur habitat en Ontario, y compris le caribou des bois, qui est une espèce menacée.

- Grâce à la *Loi de protection du lac Simcoe*, nous nous employons à protéger la qualité de l'eau de ce lac.
- L'Ontario possède maintenant certains des règlements les plus stricts de l'Amérique du Nord en matière d'utilisation des pesticides à des fins esthétiques. À compter du printemps 2009, ces produits chimiques ne seront plus en vente sur le marché.
- Nous avons modifié la législation qui force les pollueurs à payer pour leurs déversements. Nous avons certains des règlements les plus stricts de l'Amérique du Nord en matière d'élimination des déchets dangereux.
- Nous avons consenti à coordonner les politiques de normes du carburant avec la Californie. L'Ontario exigera des producteurs de réduire de 10 pour cent, d'ici à 2020, leurs émissions de gaz carbonique provenant des carburants de transport.
- Cinquante nouveaux inspecteurs et d'autres employés de conformité ont été embauchés, afin d'augmenter le nombre d'inspections de l'eau et de protéger l'approvisionnement en eau de l'Ontario.
- L'éducation environnementale a été intégrée dans le programme scolaire de la 1^{re} à la 12^e année, et un nouveau cours de science environnementale est facultatif en 11^e année.

Fermeture des centrales au charbon

Entre 2003 et 2007, les émissions de dioxyde de carbone provenant de centrales au charbon ont été réduites de 20 pour cent.

Pour nous aider à atteindre nos objectifs, nous avons procédé à la fermeture du plus grand producteur d'air pollué de la région du Grand Toronto, soit la centrale de Lakeview. Cette mesure correspond à l'élimination de 500 000 voitures de nos routes.

L'Ontario est en tête en Amérique du Nord en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et nous sommes en voie d'éliminer d'ici à 2014 l'énergie produite au charbon.

Assurer un approvisionnement en énergie propre et abordable

Plus de 3 500 mégawatts de nouvelle énergie sont désormais en ligne depuis 2003.

Nous avons lancé le premier programme d'offre standard pour de l'énergie renouvelable en Amérique du Nord, programme procurant un prix fixe pour de l'électricité produite dans le cadre de projets à petite échelle d'énergie éolienne, solaire, de bioénergie ou

d'énergie hydroélectrique, grâce à 357 contrats déjà en place qui totalisent 1 495 mégawatts.

De ce nombre de contrats, 218 portent sur la production d'énergie solaire et totalisent 520 mégawatts.

Nous augmentons de manière spectaculaire notre approvisionnement en énergie solaire. Un des plus importants parcs d'éoliennes du monde est présentement en construction près de Sarnia.

Alors qu'il ne possédait que 10 éoliennes en 2003, l'Ontario a mis en place ou prévoit mettre en place plus de 700 éoliennes. Nous travaillons actuellement à la construction de quatre parcs éoliens, qui permettront de fournir, une fois achevés, un total de 600 mégawatts.

Nous investissons 14,4 millions de dollars sur une période de quatre ans, afin de fournir de l'aide financière visant à encourager les gros consommateurs d'énergie à se convertir au chauffage à l'eau chaude et à l'énergie solaire.

Encourager les familles à conserver

Les propriétaires peuvent obtenir jusqu'à 150 \$ afin d'aider à couvrir les coûts liés à une vérification énergétique au domicile. Et nous offrons des subventions jusqu'à concurrence de 5 000 \$ pour les améliorations éconergétiques résidentielles.

Les familles peuvent maintenant obtenir une exemption de la taxe de vente au détail sur certains appareils électroménagers et d'éclairage qui portent le symbole Energy Star®. Plus de 95 000 réfrigérateurs et gros appareils ménagers ont été ramassés dans le cadre du programme de grande collecte des frigos. Les familles participantes économisent jusqu'à 150 \$ par an en dépenses d'énergie.

Nous avons interdit la vente d'ampoules électriques inefficaces; elles seront retirées des tablettes d'ici à 2012.

Nous aidons les familles à gérer leurs coûts énergétiques, en installant des compteurs intelligents et en instaurant la tarification en fonction de l'heure de consommation. Il s'agit d'encourager les familles à utiliser les gros appareils ménagers, tels que les machines à laver, lors des périodes hors pointe, ce qui permet de soulager le réseau tout en économisant de l'argent.

Nous avons lancé le programme *Bag it Back*, nouveau programme de consignment visant à recycler les contenants vides de vin, de bière et de boissons alcoolisées, ce qui permettra de détourner chaque année de 25 000 à 30 000 tonnes additionnelles de verre des sites d'enfouissement, soit encore plus que les boîtes bleues. Quatre-vingt-dix pour

cent de ces contenants retournés seront recyclés pour des utilisations haut de gamme, comme les isolants en fibre de verre et les bouteilles neuves.

Nous avons approuvé le programme de réacheminement des déchets municipaux dangereux et spéciaux, commencé en juillet 2008, de l'organisme Réacheminement des déchets Ontario. Il devrait détourner plus de 23 000 tonnes de déchets domestiques dangereux de nos sites d'enfouissement au cours de sa première année seulement, soit 40 pour cent de plus que les taux de détournement de 2007.

SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS

Les Ontariens et Ontariennes bénéficient d'un niveau de vie élevé. Nos villes et villages sympathiques et sécuritaires suscitent l'admiration dans le monde entier. Nous accueillons de nouveaux arrivants de toutes les cultures et nous célébrons notre diversité, qui enrichit la vie de tous les Ontariens et de toutes les Ontariennes et qui renforce notre économie.

Aider les nouveaux arrivants à réussir

Afin d'aider les professionnels formés à l'étranger à trouver du travail dans le domaine de leur choix, nous avons adopté la *Loi sur l'accès équitable aux professions réglementées*. Cette loi a pour but d'assurer un processus d'inscription et d'octroi de licence équitable et transparent pour les professions réglementées. Le commissaire en matière d'équité étudie actuellement les pratiques d'inscription de 34 organismes de réglementation.

Notre nouveau Programme d'emprunt pour les professionnels formés à l'étranger procure jusqu'à 5 000 \$ par personne pour couvrir les coûts de l'évaluation, de la formation et de l'examen.

Afin d'aider les nouveaux arrivants à s'établir, à améliorer leurs aptitudes langagières et à trouver de l'emploi, nous investissons environ 188 millions de dollars en 2008-2009, ce qui porte à un total de 790 millions de dollars notre investissement dans les services d'établissement des nouveaux arrivants depuis 2003.

Nous avons lutté afin d'obtenir l'équité pour les nouveaux arrivants en Ontario. Une entente avec le gouvernement fédéral prévoit un financement additionnel de 920 millions de dollars pour de la formation langagière et des services d'établissement au cours d'une période de cinq ans, jusqu'en 2010.

Plus de 85 millions de dollars ont été investis dans plus de 145 programmes de préparation à l'emploi, afin d'aider les professionnels formés à l'étranger à acquérir les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour travailler en Ontario.

Nous avons également mis sur pied des partenariats de mentorat dans le secteur privé, afin d'aider les nouveaux arrivants à s'adapter à la vie et au travail en Ontario. À la fin de 2007, on avait effectué 2 600 jumelages. Parmi ceux qui ont terminé le programme :

- 80 pour cent ont trouvé de l'emploi;
- parmi ceux-là, 85 pour cent ont trouvé de l'emploi dans le domaine de leur choix;
- leur revenu annuel est maintenant de 67 pour cent plus élevé qu'avant de participer au programme;
- le chômage a diminué de 78 pour cent.

Dans les quartiers pourvus d'une forte population de nouveaux arrivants, nous avons concentré les services dans des écoles publiques pour qu'ils soient plus accessibles. En 2007-2008, 16 millions de dollars ont été investis pour offrir ce service dans 344 écoles, ce qui a permis de joindre 90 000 clients.

S'assurer que chaque Ontarienne et Ontarien a la possibilité de réussir

Nous avons lancé la Prestation ontarienne pour enfants qui s'inscrit dans le plan du gouvernement de l'Ontario visant à accroître les possibilités qui s'offrent aux familles à faible revenu. Depuis juillet 2008, environ 465 000 familles reçoivent chaque mois la Prestation ontarienne pour enfants, jusqu'à concurrence de 600 \$ par enfant et par an. Lorsqu'elle sera complètement en vigueur, la prestation ontarienne pour enfants offrira par an jusqu'à 1 100 \$ par enfant. Nous pourrions ainsi venir en aide à 1,3 million d'enfants.

Nous avons augmenté de sept pour cent les taux d'aide sociale au cours des trois dernières années, et de deux pour cent additionnels en décembre 2008.

Nous avons augmenté le salaire minimum général à cinq reprises, soit de 6,85 \$ l'heure en 2003 à 8,75 \$ l'heure cette année. Il continuera d'augmenter jusqu'à ce qu'il atteigne 10,25 \$ l'heure en 2010.

Nous versons des allocations au logement, afin de rendre les loyers plus abordables pour près de 35 000 familles à faible revenu de l'Ontario.

Au cours des quatre dernières années, nous avons assigné plus de 18 000 nouvelles unités d'habitation à des familles à faible revenu, à des aînés, à des célibataires et à des personnes aux prises avec une maladie mentale.

Les acheteurs d'une première maison peuvent obtenir jusqu'à 2 000 \$ à titre de remise de la taxe sur les transferts fonciers.

Nous avons investi 23,8 millions de dollars dans le Programme provincial de banques d'aide au loyer, qui a permis à plus de 14 300 foyers à faible revenu d'éviter l'expulsion en raison d'arrérages de loyer.

Nous verserons environ 1 milliard de dollars sur une période de cinq ans, afin d'aider les personnes âgées à payer leurs impôts fonciers dans le cadre de la nouvelle Subvention aux personnes âgées propriétaires pour l'impôt foncier.

Depuis 2003, nous avons investi plus de 500 millions de dollars dans des services et soutiens de développement pour des adultes handicapés. Cela inclut :

- le lancement de quatre réseaux communautaires de soins spécialisés dans le but d'améliorer les services aux adultes ayant une déficience développementale, éprouvant des problèmes de santé mentale ou manifestant des troubles de comportement;
- la mise en place du programme Passeport, offrant des activités communautaires aux personnes ayant une déficience développementale et ayant abandonné l'école.
- une aide à plus de 800 résidents, afin qu'ils puissent quitter les trois derniers établissements administrés par la province pour s'établir dans des foyers au sein de la communauté;
- la création d'environ 1 400 nouveaux espaces résidentiels en plus de ceux créés pour les personnes quittant les trois derniers établissements provinciaux.

Nous avons renforcé les services de protection de l'enfance, en accroissant les investissements, qui totalisent 350 millions de dollars depuis 2003-2004. Les sociétés d'aide à l'enfance suivent maintenant une démarche d'évaluation des risques fondée sur les points forts, permettant à ces sociétés de travailler plus efficacement avec les familles, de réduire le nombre d'enfants confiés et de procurer aux enfants confiés une plus grande stabilité de placement. Il est maintenant plus facile pour les parents et les membres de la collectivité d'offrir des foyers permanents aux enfants et aux jeunes. Cela offre également la possibilité de régler plus de dossiers en dehors du tribunal, au moyen d'un mode parallèle de règlement des conflits.

Nous avons investi 30 millions de dollars, afin d'aménager des bibliothèques publiques en centres communautaires technologiques et de connaissances établies.

Nous avons lancé la Journée de la famille, nouveau congé provincial célébré le troisième lundi de février, afin de permettre aux travailleurs ontariens de consacrer plus de temps à leurs proches.

Créer des communautés sécuritaires

Nous avons affecté 1 000 agents de la paix municipaux additionnels dans nos rues et annoncé l'affectation de 200 autres agents de police provinciaux.

Cent cinquante avocats de la Couronne additionnels ont été embauchés, afin de poursuivre en justice les personnes ayant commis des actes criminels.

Nous avons créé et élargi le Groupe d'intervention contre les bandes criminalisées et les armes à feu, de telle sorte que la police, les procureurs et le personnel du Programme d'aide aux victimes et aux témoins puissent collaborer dès le premier jour d'une enquête. Désormais, il y a 72 procureurs de la Couronne et six se consacrent à la lutte contre la contrebande d'armes à feu dans le cadre de ce groupe d'intervention.

Nous avons mis sur pied des tribunaux pour crimes majeurs dans le but d'accroître la capacité du système de justice pénale à réagir aux crimes à grande échelle commis avec une arme à feu et par des bandes criminalisées.

Grâce à un investissement de 11,2 millions de dollars dans la Stratégie Perspectives-Jeunesse, les jeunes gens habitant des quartiers dans le besoin profitent d'options plus positives, y compris de possibilités d'emploi et de formation.

Nous avons établi le Fonds Action Jeunesse, présidé par Mike « Pinball » Clemons, lequel octroie des fonds à 61 programmes communautaires voués aux jeunes de la région du Grand Toronto.

Nous avons renforcé les pénalités imposées aux personnes qui s'adonnent à des courses automobiles sur les routes publiques, y compris des amendes plus élevées, la suspension automatique des permis de conduire et la mise en fourrière des véhicules.

Nous avons renforcé les lois qui s'appliquent aux conducteurs avec facultés affaiblies, y compris :

- des pénalités plus sévères pour les délinquants primaires et les récidivistes;
- la saisie des véhicules des personnes qui conduisent alors que leur permis a été suspendu;
- la confiscation des véhicules des personnes dont le permis a déjà été suspendu au moins à deux reprises à la suite de la conduite d'un véhicule avec facultés affaiblies, au cours des dix dernières années.

Nous avons pris des mesures afin de veiller à ce que les délinquants à risque élevé demeurent en prison, et que ceux qui sont relâchés soient surveillés de près dans la collectivité.

Création de possibilités dans les régions rurales de l'Ontario

Voici ce que nous faisons afin d'aider les familles des régions rurales de l'Ontario :

Depuis 2003, nous avons investi plus de 1,2 milliard de dollars à des programmes de stabilisation et de soutien du revenu agricole.

Les fermes transférées au sein d'une même famille sont maintenant exemptes de la taxe sur les transferts fonciers.

Nous avons amélioré le système d'inspections de la viande, en le faisant passer de 10 employés à 107 inspecteurs à temps plein et à 63 inspecteurs à temps partiel.

En plus du financement régulier, nous avons fourni des fonds additionnels de 60 millions de dollars afin d'aider les petits hôpitaux et les hôpitaux en milieu rural à répondre aux besoins uniques des petites collectivités.

Nous avons créé 49 équipes de santé familiale dans les régions rurales et les régions du nord de l'Ontario.

Nous avons lancé un programme quinquennal de 3,3 milliards de dollars afin d'investir dans l'infrastructure rurale, ce qui permet la mise à la disposition de fonds pour les routes, les ponts, les aéroports, les écoles et les hôpitaux.

En 2007-2008, notre gouvernement a investi 8,5 millions de dollars dans 18 projets visant à instaurer l'accès à large bande à environ 200 000 citoyens dans les régions rurales du sud de l'Ontario.

Nous avons accru de 30 millions de dollars sur quatre ans le financement accordé au développement économique rural, afin d'aider les commerces et les entrepreneurs des petites localités à créer des emplois et à soutenir leur économie locale.

Nous faisons la promotion de la vente d'aliments frais et produits localement dans de grandes et petites épiceries, en sensibilisant les consommateurs et consommatrices par le truchement de la campagne de commercialisation Cueillez la fraîcheur de l'Ontario.